



## Etude notariale

Dominique GODET, Valérie PREVOST, Laurent RAINIS  
Bureaux de Levet, Baugy et Chateauneuf

### Expression des candidates CGT avant leur élection

L'évolution de la situation, tant dans notre établissement qu'en dehors de celui-ci ont amené plusieurs d'entre nous à prendre conscience que le temps était venu de se rassembler sur la base de nos intérêts communs qui sont aussi ceux de l'ensemble des salariés.

Nous vivons une période de crise économique grave avec de nombreuses suppressions d'emploi aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public, dans le département comme au plan national voire international. Nos garanties collectives, notre système de santé, notre protection sociale, nos services publics sont mis à mal.

Cette situation n'est pas sans conséquence sur le nombre d'affaires que nous avons à traiter.

**Depuis quelques temps nous entendons parler de suppressions d'emploi dans diverses études, ce qui prouve bien que notre profession n'est pas à l'abri. Il semble que notre étude connaît également une baisse du chiffre d'affaires, ce qui prouve bien que c'est peut-être nous demain qui seront au chômage ou qui subiront une baisse du temps de travail.**

Chez nous comme ailleurs, pourquoi serait-ce aux seuls salariés de payer la note plutôt qu'aux employeurs ? Pendant que des licenciements sont annoncés dans beaucoup d'entreprises, les actionnaires qui les décident voient le plus souvent leurs dividendes atteindre des sommets.

Dans notre étude, nous constatons une baisse du nombre d'affaires traitées. On nous annonce des "décisions" à prendre pour la période à venir. Ces mesures envisagées sont-elles bien

justifiées par des raisons économiques ou est-ce une façon de faire payer par le seul personnel le manque à gagner consécutif à cette réduction d'activité ?

**Nous ne disons pas "votez pour nous et nous vous défendrons". Nous nous engageons seulement à être vos porte parole auprès de nos employeurs et c'est ensemble que nous allons assurer la défense de nos intérêts communs avec l'aide de notre organisation CGT au plan local (l'Union départementale CGT) et au plan professionnel, (la fédération CGT des Sociétés d'Etude).**

**Avec les difficultés rencontrées ces derniers temps, la nécessité d'un porte parole s'est faite ressentir, ne serait-ce que pour faire circuler les informations et relayer vos demandes, et cela d'autant plus que nous sommes réparties en trois bureaux.**

En cas d'éventuelles décisions de licenciement, nos employeurs ne manqueront pas de nous présenter des chiffres justifiant leur projet mais avec une organisation syndicale comme la CGT,

nous pouvons analyser autrement la situation et travailler à l'élaboration de propositions alternatives et défendre nos droits.

Même si la situation de notre établissement ne présentait aucun signe d'inquiétude, l'existence de délégués du personnel et d'une organisation syndicale est une nécessité.

Pour se faire entendre, les salariés ont besoin de se rassembler et de s'organiser sur chaque lieu de travail, grand ou petit, d'élire des délégués du personnel indépendants des employeurs, de toute organisation politique ou philosophique.

Angélique BONNET  
élue déléguée du personnel titulaire

Sophie RADUGET  
élue déléguée du personnel suppléante